
RENCONTRES PÉDAGOGIQUES DÉPARTEMENTALES THÉÂTRE

09 & 10 janvier 2021 – AFSCO Mulhouse

Les élèves inscrits participeront à une demi-journée :
soit le samedi 09 soit le dimanche 10
soit de 9h00 à 13h00, soit de 14h30 à 18h30

Contenu et déroulement

Des groupes d'environ 10 élèves seront constitués selon les âges et répartis par demi-journée. Chaque groupe d'élèves participera à un atelier encadré par un des deux intervenants spécialistes de la Commedia Dell'Arte :

Madame Maud Landau, comédienne à la Compagnie des Passeurs qu'elle co-dirige. Elle a été formée au Théâtre National de Chaillot et à l'Académie Internationale des Arts du Spectacle. Elle y apprend diverses disciplines de l'art de la scène, dont le chant, l'escrime, la danse, le jeu masqué et la Commedia dell'Arte.

Monsieur Charly Labourier, co-fondateur comédien et metteur en scène de la Compagnie des Passeurs. Egalement formé à l'Académie Internationale des Arts du Spectacle. Il a obtenu un diplôme d'Artiste mime du Studio Magénia à Paris en 2014. Intéressé par la pédagogie, il donne des cours depuis 10 ans.

La Compagnie des Passeurs est née de l'envie de transmettre leur amour du Théâtre. Ils marient les mots au mouvement, les masques aux émotions.

En fin de chaque demi-journée, les intervenants feront un retour aux élèves et aux professeurs.

Conditions d'accès des élèves

- sur la base du volontariat,
- âgés entre 13 et 21 ans,
- ayant un minimum de 4/5 années de cours, **toutefois un élève âgé de 13 ans, n'ayant pas les 4 années de pratique théâtre, mais estimé prêt et très motivé par son professeur, pourra présenter une lettre de motivation qui sera examinée par la commission théâtre pour dérogation.**

Inscription et modalités

Le délai d'inscription est fixé au **10 décembre 2020**.

Les coûts de ces rencontres sont supportés en totalité par le CDMC. Toutefois, en cas de désistement au-delà du 15 décembre, un montant de 15 € par élève inscrit sera à régler au CDMC.

Le planning et la répartition des élèves seront connus en décembre.

Les convocations individuelles à distribuer aux élèves seront envoyées aux écoles.